VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Piano—Meubles de salon, de chambre à coucher et de cuisine, tapis, portraits, etc.

Robert H. Harrison et als vs Mme Barthe Betsay, femme de Frank Betsay et al.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet — SAMEDI le 18 avril 1903, à 11 heures a. m., sur les lieux, 3622 rue Constance, entre les rues Foucher et Antonine, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 2 mars 1903, et signé le 6 mars 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, un piano, un lot de meubles de maison, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.—Condition, comptant.
5 avril—5 12 15 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison et effets.

Succession de Rose Golden.

No 70,070—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER. Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet—VENDREDI, le 17 avril 1903, à 11 heures a. m., sur les lieux, 1212 rue Baronne, entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mars 1903 de l'Hon. W. B. Sommerville, de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Un lot de meubles de maison et effets, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
5 avril—5 12 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux étages

En briques et bois bien située et bien construite,

1742 rue Clio,

Entre les rues Carondelet et Baronne.

Succession de Rose Golden.

No 70,070—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI, le 28 avril 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 mars 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence à deux étages en briques et bois, bien située, No 1742 rue Clio, entre les rues Carondelet et Baronne, contenant 8 chambres, vestibule avec escalier, galerie etc., cour pavée, citerne hangar, etc., et plus loin décrits comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Carondelet, Erato et Baronne, désigné par le No 3 dudit ilet, sur un plan dressé par Hedin & Schierbaum, voyers, le 24me jour de janvier 1854, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 26 pieds de face à la rue Clio, sur 92 pieds, plus ou moins, de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée de 5 pieds de largeur, commune au dit lot et autres.

La maison est en bon état, à proximité d'écoles, d'églises, marchés et à une courte distance des affaires. Désirable comme résidence ou comme placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an de la date de la vente, représenté par des billets de l'acquéreur, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de 1903 et devant payer 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles, coutumières et autres de sécurité; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. M. Quintero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 mars—28 29—avril 5 12 19 26 à date

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Cinquième District.

The Southwestern Alcatraz Asphalt and Construction Company vs Kelley Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 69,389—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le côté inférieur de la rue Séguin, décrits comme lots 18 et 19 dans l'ilet No 92, bornés par les rues Séguin, Eliza, Evelina et Verret, et mesurant soixante quatre et sept centièmes (64.07) pieds de face à la rue Séguin sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
John J. Finney & E. J. Thilborger, avocats pour la plaignante.
14 mars—14 16 20 27—av3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Troisième District.

James Demernelle and Sons vs Jules Langa roux et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,347—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'iletNo 95 [maintenant 1208] bornés par les rues Français, Vertu, Union et Force, désigné sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, daté le 16 février 1831, et déposé en l'étude de L. T. Caire, notaire, désignés par les lots numéros 3, 4, 5 et 6 dudit ilet, lesquels lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Français sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
John Watt, avocat pour les plaignants.
20 mars—20 27—av 3 10 17 23

Clarence C. Walters vs E. J. Arnold and Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 69,804—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William J. Gayle, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.— Edgar M. Cahn R. B. Otero, avocats.
9 avril—9 13 18

Succession de Mlle Josephine Soria.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,993—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Eugenie Soria, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
15 avril—15 19 24

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DU MAITRE COMMISSAIRE.

A l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 5 mai 1903, à midi.

No 13,810—Cour de Circuit des Etats Unis, District Est de la Louisiane.

Mme Feliciana R. Miles vs New South Building and Loan Association.

CONFORMEMENT à et en vertu d'un ordre et décret de l'Hon. Charles Parlange, juge de la Cour des Etats Unis, ledit ordre rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée le 2 avril 1903, comme amendée 3 avril 1903, sur la pétition de Johnston Armstrong, Receveur de la New South Building and Loan Association, demandant l'autorisation de vendre la propriété foncière ci après décrite, appartenant à ladite New South Building & Loan Association, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les termes et conditions dans la dite pétition et décret et ordre mis en évidence et à moi adressé comme maître commissaire de faire lesdites ventes, je procéderai à l'enchère publique à l'heure et sur les lieux ci-dessus mentionnés:

Premièrement—Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 1532, borné par les rues Dupré, Lapeyrouse, White et Onzaga, mesurant 47 pieds de face à la rue Dupré, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade de 90 pieds 1 ligne sur la rue Lapeyrouse, desquelles deux rues il forme l'encoignure.

Deuxièmement—Sept certains lots de terre dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1576, borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Duels et Industrie, désignés comme lots 20 à 26, inclusivement, mesurant ensembles 198 pieds 8 pouces de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 193 pieds.

Troisièmement—Un certain lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 282, borné par les rues Clouet, Montégut, Bourgogne et Rempart, mesurant 38 pieds de face à la rue Rempart sur une profondeur de 68 pieds 11 pouces et trois lignes entre lignes parallèles, désigné comme lot No 5, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 7 janvier 1848, déposé dans l'étude de A. Chiapella, notaire.

Quatrièmement — Trois certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 5, 6 et 7 dans l'ilet borné par les rues Nord Rempart, St-Claude, Kentucky et Mathilde étant l'ilet No 34½, le tout démontré sur le plan lithographié, fait par Louis Pilié, voyer, le 10 novembre 1874, et annexé à un acte de vente de feu Patrick Irwin à Mme Julie Quantin, pardevant W. J. Castell, ancien notaire, en cette ville, le 1er mai 1875, lequel dit lot mesure en mesure américaine, d'après le dit plan comme suit: Le lot No 5 mesure 27 pieds de face à la rue Nord Rempart sur une profondeur entre lignes parallèles de 132 pieds, le lot No 6 mesure 27 pieds de face à la rue Nord Rempart, sur 198 pieds, 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 7 mesure 24 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Nord Rempart, sur 30 pieds 2 pouces, et 1 ligne sur la ligne du fond sur une profondeur de 198 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot No 6 et 198 pieds, 3 pouces et 6 lignes sur la ligne de côté opposée vers la rue Mathilde.

Cinquièmement Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 287, borné par les rues Deuxième, Remparts, Première et Saratoga, désigné comme lot A, sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 4 mars 1903, d'après ledit plan le lot A forme l'encoignure des rues Deuxième et Saratoga et mesure 42 pieds 9 pouces de face à la rue Deuxième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade de 111 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la rue Saratoga.

Sixièmement — Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 287 borné par les rues Deuxième, Rempart, Première et Saratoga, désigné comme lot "B" sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 4 mars 1903, d'après lequel plan, ledit lot "B" est situé à une distance de 42 pieds, 9 pouces, de l'intersection des rues Deuxième et Saratoga et mesure 30 pieds, 10 pouces de face à la rue Deuxième, sur une profondeur de 111 pieds, 7 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Septièmement—Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Baronne (anciennement Bacchus), Première et Carondelet (anciennement Apollon); ledit lot étant désigné par le No Quatre sur un plan annexé à un acte de vente passé pardevant Théodore Guyol, ancien notaire en cette ville, le 16 novembre 1860 et mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur environ 141 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur, et est situé à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Deuxième.

Huitièmement—Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 118, borné par les rues Constance, Laurel, Huitième et Neuvième, mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Huitième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Constance de 93 pieds 9 pouces, desquelles rues il forme l'encoignure.

Neuvièmement—Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Milan, Long (ou Freret) et Marengo, ledit lot étant désigné par le numéro 22 sur un certain plan privé ou devis audit ilet annexé pour référence à un acte d'achat par la New South Building and Loan Association de Rudolph M Jung, passé pardevant Félix J. Puig notaire, le 22 septembre 1898, lequel dit lot mesurant d'après ledit plan 30 pieds de face à la rue Howard sur 150 pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Memoranda: Concernant les Propriétés Foncières dans la Nouvelle Orléans:

1° La propriété ci-dessus premièrement décrite a des améliorations dessus. Louée comme épicerie et résidence. La propriété est connue comme le No 1600 rue Nord Dupré.

2° La propriété ci dessus troisièmement décrite a des améliorations dessus, connues comme 3042 rue N. Remparts.

3° La propriété ci-dessus quatrièmement décrite a des améliorations dessus connues comme le cottage No 4523 rue N. Remparts.

4° La propriété ci dessus cinquièmement décrite a des améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 2037-39 rue Deuxième.

5° La propriété ci-dessus sixièmement décrite a des améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 2031-33 rue Deuxième.

6° La propriété ci-dessus septièmement décrite a des améliorations consistant en une vaste résidence à deux étages, louée à $40 par mois.

7° La propriété ci-dessus huitièmement décrite a des améliorations là-dessus consistant en un cottage double, connu comme les Nos 938-40 rue Huitième.

8° La propriété ci dessus neuvièmement décrite à des améliorations là dessus consistant en une maison comparativement neuve, connue comme le No 4017 rue Howard.

Un tiers ou plus comptant et la balance payable en un, deux et trois ans, démontré par billets à recevoir de l'acquéreur portant huit pour cent d'intérêt par an à son ordre, endossés en blanc et garantis par hypothèque et lien de vendeur avec confession de jugement et les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets dudit caractère; ladite vente devant être annoncée une fois par semaine, pendant cinq semaines, avant la vente dans deux journaux imprimés in ou régulièrement et ayant une circulation générale en cette ville, un imprimé en anglais et l'autre dans la langue française; lesquelles annonces contiendront une description générale de la propriété devant être vendue, et doit référer les acheteurs projetés au registre de cette affaire et spécialement à ce décret pour plus amples informations.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que lesdites ventes doivent être faites libres et en dehors de toutes réclamations liens et charges d'aucune personne à cette affaire: chacune des dites portions des propriétés susdites ci-dessus séparément décrites devant être offerte et vendue séparément et aucune vente ne devant être obligatoire et parfaite à moins et jusqu'à ce qu'il soit confirmé par cette cour, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer ou assumer les taxes pour l'année 1903 en plus du montant de leurs enchères respectives.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que J. L. Onorato soit et est par le présent désigné et nommé par la Cour comme Maître Commissaire pour faire la vente ordonnée et décrétée devant être faite; et il est ordonné de procéder immédiatement, d'annoncer la dite propriété à vendre au jour fixé par lui, et il est autorisé d'ajourner ladite vente de telle époque à telle autre, à la requête du receveur, et de procéder avec la même à n'importe quel jour auquel il pourrait être ajourné et de requérir de l'enchérisseur ou des enchérisseurs heureux le paiement immédiat à Johnston Armstrong, receveur, au comptant ou par chèque certifié à l'ordre du receveur au montant égal à dix pour cent de leurs enchères respectives.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que le Maître Commissaire doit enregistrer dans cette affaire, dans cette Cour, un rapport de la vente ou des ventes et sur la confirmation de cela, ledit receveur devra exécuter un acte ou des actes de vente de ladite propriété à l'acquéreur ou aux acquéreurs pardevant un notaire public dûment qualifié en cette ville, devant être choisi par le receveur, les frais de cela devant être aux dépens de l'acquéreur ou des acquéreurs en plus de leurs enchères

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

respectivement et à l'exécution du dit acte notarié ou actes de vente, l'acquéreur ou les acquéreurs doivent compléter son ou leurs enchères en payant ou délivrant au receveur la balance du comptant ou des billets hypothécaires dus sur la valeur de cela et doit là dessus être mis en possession des lieux ainsi vendus et transférés et sera investi avec et aura possession et jouissance de ladite propriété adressée pour être vendue comme entièrement et complètement comme ladite New South Building and Loan Association ou ses prédécesseurs en titre tenu ou jouissant de la même, et libre et déchargée d'aucune et de toutes réclamations, de chaque et toute personne lequel est intéressé dans ou représenté par aucune personne à ce procès.

J. L. ONORATO,
Maître Commissaire.
5 avril—5 12 19 26—mai 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Agnes C. Lalmant, femme de Bernard J. Helmke, No 69 465 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division B. En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 10 mars 1903, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 28 avril, à midi, la propriété foncière ci-après: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits à cela appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou St Jean, les rues Roman, Hôpital et Prieur; ledit lot est désigné par le numéro "sept" sur un plan fait par Aldore & Frémaux, daté le 3 décembre 1866, ledit lot mesurant 29' 10" 4"' de face à la rue Roman, 117' 7"' de profondeur à la droite sur la ligne la plus rapprochée de la rue Hôpital, et 106' 8" 2"' sur la gauche de la ligne laquelle sépare le lot "huit", et 31' 1" 7"' de largeur dans le fond; aussi, au même moment et endroit, un lot d'effets mobiliers (incluant un piano), d'après l'inventaire. Conditions—Pour la propriété foncière, comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1903, payant pour l'acte de vente, pardevant Théo. Cotonio, notaire, et faisant un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Conditions—Pour les effets mobiliers comptant sur les lieux. J. L. ONORATO, Encanteur et courtier en Propriétés Foncières et Placements, 208 rue Baronne.
22 mars—22 29—avril 5 12 19 26 28

J. A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE VACANTE DE VALEUR

A Alger, dans le Cinquième District de cette Ville.

Succession de Michael J. Barrett, No 69,795.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 636 Allée Commerciale—JEUDI, le 7 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 2 avril 1903, pour le compte de la succession de Michael J. Barrett, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies et dépendances situés dans le faubourg Duvergé, cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve, désignés comme lots neuf et dix de l'ilet No vingt deux (22), maintenant No six, compris entre les rues Bouny, Alix et Powder, et l'avenue Pelican, autrefois rue Peter, mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Pelican sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No dix formant l'encoignure de la rue Bouny et de l'avenue Pelican. Lesdits lots furent acquis par achat le 7 août 1875, livre 104, folio 804.

2° Trois certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies et privilèges, situés dans le cinquième district de cette ville, désignés comme lots Nos trois, quatre et cinq de l'ilet No cent soixante dix neuf, lequel est compris entre les rues Newton, Diana, (autrefois Decatur) Belleville, autrefois Chestnut, et Vallette. Les lots Nos trois et quatre mesurant chacun trente deux pieds trois pouces de face à la rue Belleville [autrefois Chestnut] sur une profondeur de cent vingt pieds chacun; le lot No cinq a la même façade à la rue Belleville, sur une profondeur de cent trente sept pieds dix pouces et six lignes. Acquis par achat le 15 janvier 1883. Livre 116 folio 698.

3° Deux certains lots de terre avec tous les droits voies, etc., situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet No cent quatre vingt onze, lequel est compris entre les rues De Armas, Diana, (autrefois Decatur) Elmire et Belleville, (autrefois Chestnut). Les dits lots sont désignés par les Nos dix sept et dix huit et mesurant chacun trente deux pieds trois pouces de face à la rue Elmire sur une profondeur de cent cinquante pieds chacun, le tout entre lignes parallèles. Les dits lots furent acquis par l'acquéreur le 15 janvier 1883, livre 116, folio 698.

4. Six certains lots de terre avec tous les droits, voies, privilèges et avantages à cela appartenant ou en dépendant, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet numéro cent soixante et un, borné par les avenues Atlantique et Pacifique, et les rues Homer et Newton; lesdits lots sont désignés par les numéros cinq, six, sept, huit, neuf et dix; lesdits lots cinq, six, sept, huit et neuf mesurant chacun trente deux pieds trois pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur, le lot numéro dix formant l'encoignure de l'avenue Atlantique et de la rue Newton et mesurant trente deux pieds un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Atlantique, sur cent vingt trois pieds, huit pouces de profondeur et façade à la rue Newton, entre lignes parallèles. Acquis par achat le 16 janvier 1891, livre 137, folio 363.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt de la date et garantis par lesdits liens et privilèges de vendeur; les taxes de l'année 1903 devant être assumées par les acquéreurs.

Actes de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, aux frais des acquéreurs; les acquéreurs devant faire un dépôt de 20 pour cent pour lier la vente.

N. B. Au même endroit et à la même date, je vendrai [illegible] meubles, d'après l'inventaire enregistré, [illegible]sistant en meubles et installation de buvette appartenant à la succession.

Conditions—Comptant.
Wm H. Seymour avocat, 612 rue Iberville.
5 av—5 12 19 26 à date.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Jeudi, le 16 avril 1903, à midi.

Cottage simple No 421 rue N. Miro entre les rues Conti et St Louis.

Mme Louise Hogh (Veuve du défunt G. Jacobi) et als vs Henry Hogh, et als

No 69,264—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 16 avril 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 6 février 1903, lu et signé le 12 février 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir.

Un certain lot de terre avec une portion d'un autre lot contigu avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Conti, Miro, St Louis et Tonti désigné par le No 6 et No 24 sur un devis lithographié annexé à un acte d'achat, par Joseph Hogh, d'Hippolite Greffon, et George Cromon par acte passé pardevant Pierre Charles Cuvellier, ancien notaire en cette ville, de la date du 10 septembre 1860 et 14 avril 1871, enregistré dans le livre du bureau des transferts 82, folio 401, livre du bureau des transferts 89, folio 488, ledit lot et la portion de terre mesurant ensemble 28 pieds 5 pouces et 3 lignes à la rue Miro sur 125 pieds et 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 421 rue N. Miro et consistent en un cottage simple contenant 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant; acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui également assumera les taxes dues et exigibles en 1903, en plus et au dessus du prix de la vente, un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.
Sidney F. Gautier, avocat.
15 mars—15 22 29—avril 5 12 15 16

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.

Propriété de choix à Carrollton,

Deux jolis Cottages à l'encoignure des rues Adams et Pearl.

Meubles de maison, Mulet et Wagons.

No 70,034—Succession de George Holl.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, le 12 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 3 avril 1903, pour le compte de ladite succession, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet 5d, borné par les rues Pearl, Adams, Commercial et Hillary, désignés comme lots 1, 2, 3, sur un plan par W. Forshey, voyer, daté le 4 avril 1853, lesdits lots mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Adams, sur 107 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Adams et Pearl. Les améliorations comprenant deux cottages résidences, portant les numéros municipaux 431, 433 et 437 rue Adams.

Et à 10:30 A. M., le même jour, sur lesdits lieux—Un lot de meubles de maison, mulet, wagons, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Fred. Deibel, notaire.
9avril—9 12 19 26—mai 3 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Deuxième District.

Le Joli Cottage Simple,

No 1223 rue des Ursulines.

Entre les rues St-Claude et Trémé.

Succession de Jules C. Vernay.

No 70,103—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, le 5 mai 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 1er avril 1903, pour le compte de la succession de Jules C. Vernay, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Trémé, dans l'ilet borné par la rue Ursulines, Chemin du Bayou, les rues St Claude et Trémé, désigné comme lot A, sur un devis par Geo. DeArmas voyer, et mesurant 27 pieds 5 pouces et 4 lignes à la rue Ursulines sur 138 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur, et est la portion la plus près de la rue Trémé du lot désigné par le No 23. Les améliorations comprennent un joli cottage simple, portant le numéro municipal 1223 rue des Ursulines, et loué à bail jusqu'au 30 septembre 1903, à $20 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année courante. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Félix J. Dreyfous, notaire.
4 avril—4 5 12 19 26—mai 5

Peter Gallagher

Successeur de Curtis & Gallagher

MARDI, 21 AVRIL 1903.

LOT DE TERRE DE VALEUR dans le Troisième District, Sur la Rue INDEPENDANCE,

entre les rues Royale et Dauphine.

Succession de Charles Ulmer.

No 69,779—Cour Civile de District, Division D.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteurs, Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 21 avril 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'Hon Fred D. King, juge, daté et signé le 7 avril 1903, et à moi adressé, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Indépendance, Royale et Dauphine, désigné par le No trois sur un plan fait par A. Castaing, daté le 9 mars 1857, et mesurant, en mesure américaine, trente pieds cinq pouces et deux tiers de lignes de face à la rue Indépendance sur quatre vingt quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1903. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, encanteur.
No 846 rue Commune.

N. B. — Un dépôt de 20 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication.
10 avr—10 12 19 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 5 MAI 1903.

Une Résidence Simple en Bois. No 2418 rue Bourgogne.

Mesurant 30x127', 10", 5"', dans le district favori comme placement de votre argent où la propriété augmente toujours en valeur.

Succession de Paul Lusey.

No 69,910—Cour Civile de District— Division C.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune — MARDI, le 5 mai 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 1er avril 1903, et à moi adressé dans l'affaire ci dessus intitulée.

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, désigné par la lettre A, sur un plan fait par L. N. Fonché, le 18 mars 1856 et déposé en l'étude de A. Abat, notaire, ledit lot de terre est borné par les rues Espagne, Dauphine, Mandeville et Bourgogne, et mesurant, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Bourgogne sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles. Acquis le 14 mars 1883 par acte pardevant Jno R. Legier, notaire.

Conditions—Comptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Les taxes pour l'année courante devant être assumées par l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
No 846 rue Commune.

N. B. Un dépôt de dix pour cent devant être fait au moment de l'adjudication.
3 av—3 5 12 19 26—mai 3 4 5

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de F. H. Skidmore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,279—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles E. Bridgen, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Lloyd Posey, avocat.
10 avril—10 14 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Anna E. Jamison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,259—Division C—Attendu que Erwin Jamison a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Anna E. Jamison, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
16 avril—16 20 25

Succession de Mme Cécile Blanchin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 70,182—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme E. B. Richardson, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. N. B. Trist, avocat.
14 av—14 18 23

Succession de W. C. Myine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,579 — Division E — Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. C. Myine, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.
10 av—10 14 19

Succession de Mme Julia Rickert.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58 690—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Francis Rickert Jr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNEL, Greffier Wm A. Wenck, avocat.
10 avril—10 14 19

Succession de John E. Stanley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,982—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présentés par Mme Ella Stanley, administratrice cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel et Hart, avocats.
10 avril—10 14 19

Succession de George A. Asher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,281—Division C — Attendu que Gus D. Levy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George A. Asher, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel & Hart, avocats.
7 mars—7 11 16

AVIS AUX CREANCIERS.

Art Material and Photo Supply Co. Ltd en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,580 —Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. E. Rivoire et Eugène Antoine, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Richard & Vidrine, avocats.
14 avril—14 19 23

In re Liquidation Gessner Book Shop Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 388—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Thos F. Gessner et William Hogan, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour: THOMAS CONNELL, Greffier. Hubert M. Ansley, avocat.
14 avril — 14 18 23

L. E. Lemarie Jr vs Anielle Life Saving Boat Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 69,923 - Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par L. E. Lemarie Jr, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Peter Stifft, avocat.
10 avril—19 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District.

A douze mois de crédit.

The Barber Asphalt Paving Company vs Dominick Mancuso.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 69,340—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Verret, Newton, Vallette et Decatur, désigné par le No 4 de l'ilet No 10, maintenant l'ilet 180, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt, déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 1 du livre de plans No 1, lequel lot mesure en M. A. trente-deux pieds cinq pouces de face à la rue Verret, trente deux pieds en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds deux pouces trois lignes sur la ligne le divisant du lot No 3 et quatre-vingt sept pieds cinq pouces trois lignes sur la ligne le divisant du lot No 5 sur ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Ceci étant le deuxième et le dernier encan, ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur pour ce que cela rapportera sur un crédit de douze mois, l'acquéreur fournissant un bon avec bonne et solvable sécurité, portant intérêt au taux de six pour cent de la date de la vente jusqu'au paiement et garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur sur ladite propriété jusqu'au paiement final. L'acquéreur devra, cependant, déduire du montant de son enchère et payer comptant au moment de la vente les frais et dépens du procès et de la vente, se montant à environ $150.00, et de plus les taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété, disons environ $30.00.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. J. Thilborger, avocat pour la plaignante.
7 avril—7 8 14 16 23

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour le compte de qui cela peut concerner.

24 surcharges de maïs en cargaison. 280 sacs de "chops".

Dépôt du T. & P. au pied de la rue Thalie.

A l'encan, Samedi le 18 Avril 1903.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 732 rue Commune, à 10 heures a. m., au dépôt du T. & P. au pied de la rue Thalie, pour le compte de qui cela peut concerner, sous l'acte 124 de 1890, à l'enchère publique, il sera vendu:

280 sacs (150 livres chacun) de "chops", de Little Rock Ark., consigné à ordre, notifiez A. F. Leonhardt & Co, car I. M. & S 14899.

D'Estelles, Kansas, compte de Mina Kans, car H C A N 526, consigné à ordre, notifiez G. A. Adams & Co.

D'Atchison, Kans, car M. P. 19571, consigné à ordre, notifiez Denton Bros

D'Atchison, Kans consigné à ordre, notifiez Greenleaf Baker Grain Co, car M P. 18018, I. M. S 54, I. M. S 2572 M. P. 25942.

D'Atchison, Kans, à l'ordre de la Washer Grain Co. notifiez Harroun Elevator Co, I. M. & S 8054.

De Leavenworth, Kans, à ordre, notifiez Denton Bros M P 26,176 et M. P. 25840.

De Baileyville, Kans, à ordre, notifiez Holt & Robinson N. W. 3103, et I. M. S. 7003X M. P. 1391.

D'Atchison, Kansas, à l'ordre de la Washer Grain Co., notifiez B Seville M. P. 12556 et T. P. 3718 et M. P. 12913X2359.

D'Axtell, Kans, à ordre, notifiez Hall & Robinson N. W. 2001.

D'Atchison Kans, à ordre, notifiez Greenleaf Baker Grain Co, M. P 6946 X. T. P. 4982 M. P 5754, I. M S. 11149, M P. 20225, M. P. 8073, H C A N 424 et 401, I. M. 2436.

D'Atchinson, Kans, à l'ordre de Washer Grain Co.: notifiez Steinhardt & Co., M. P. 16401.

Conditions — Comptant d'après le certificat du peseur public.
16 avr—16 17 18

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de bureau de valeur. "Typewriter", Coffre-fort en fer, etc. Billets hypothécaires, etc.

Veuve Joseph Cleris vs E. J. Barnett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 69,959—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 27 avril 1903, aux heures ci-dessous indiquées, la propriété ci-après décrite, à savoir:

I. Dans mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres, à 10:30 heures A. M.:

Un lot de meubles de bureau, un pupitre à coulisse, bibliothèque, éventail électrique rotatoire "typewriter" (Remington), 1 coffre fort en fer, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi, 52 billets à recevoir, chacun pour $20, faits par Mme Lautumley, à son propre ordre et par elle endossés, daté le 20 Déc. 1898, numérotés de 9 à 60. Le No 9 étant fait payable le dernier jour d'août 1899 et chacun des billets suivants le dernier jour de chacun des mois suivants, le billet No 60 étant fait payable le dernier jour de novembre 1903; chacun desdits billets sont marqués "Ne Varietur" pour les identifier avec un acte de vente et d'hypothèque passé pardevant E. J. Barnett, notaire, le 20 décembre 1898.

II. Dans le bureau du fond du rez-de-chaussée au No 827 rue Gravier, à 2:30 heures P. M.:

Les installations du bureau consistant en une séparation de bureau d'un haut panneau en verre, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Fenner, Henderson & Fenner, avocats pour la plaignante.
15avril—15 21 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une Epicerie et Buvette.

Déménagé à l'entrepôt du Shérif.

Aussi un "Cash Register".

Walter Hernandez vs Robert J. Caldwell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 69,949—En vertu d'un ordre de vente daté le 14 avril 1903, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le VENDREDI, 17 avril 1903, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un lot d'épiceries de fantaisie et ordinaires, vins, whisky, liqueurs etc., aussi comptoirs, balances, meubles, etc; le tout d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un "cash register".
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans,
H. M. Ansley, avocat pour le plaignant.
15 avril—15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêts dans une propriété commerciale de valeur.

Portant le numéro municipal 116 rue St-Charles.

Otto M. Seidel vs Thos A. Théard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 mai 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Onze soixantièmes 11/60 intérêt du défendeur, Thomas A. Théard, dans la nue propriété de dans et à un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 170, borné par les rues St Charles Camp, Canal et Commune, ledit lot est désigné par le No 6 sur un plan de Pettinga e daté décembre 1840 et déposé en le bureau de L. T. Caire, notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant en mesure anglaise vingt deux pieds de face à la rue St Charles sur quatre vingt six pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations sur ledit lot de terre portant le numéro municipal 116 rue St Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Cahill, avocat pour le plaignant.
11 av—11 17 24—mai 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une épicerie et buvette.

Aussi un coffre-fort en fer.

J. & M. Schwabacher, Limited, vs Alfred Kornrumpf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 68,808 — En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 20 avril 1903, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un lot assorti d'épiceries de fantaisie et ordinaires, vins, liqueurs, diverses, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un coffre-fort en fer, 1 boîte à beurre, 1 boîte à bière, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Benedict, avocat pour les plaignants.
7avril—7 13 20

L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An........	$3 00
Six Mois........	1 50
Quatre Mois........	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville